

CONTRAT DE VENTE D'UNE PRESTATION DE SERVICE

Méthode P.A.R.C.O.U.R.S. DNB

ENTRE

L'ASSOCIATION APRES L'ÉCOLE, représentée par Mme Calderon, ayant son siège social au 80 rue de verdun à Vedène, dûment habilitée à signer le présent contrat, ci-après dénommée « le Prestataire»,

ET

M. / Mme, représentant légal de l'élève.....
....., né(e) le, demeurant à.....
....., ci-après
dénommé(e) « le Parent »,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités d'inscription et d'engagement du Parent et du Prestataire dans le cadre de la préparation au Diplôme National du Brevet (DNB) pour l'année scolaire 2025.

Le Prestataire s'engage à dispenser un accompagnement pédagogique sous forme de cours et de suivi personnalisé pour aider l'élève à se préparer aux épreuves du Brevet.

Toutefois le Prestataire ne peut garantir la réussite de l'examen car cela dépend entièrement de l'implication et des capacités de l'élève. Par conséquent le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas d'échec de l'élève au Brevet , en ce sens aucun remboursement ou indemnisation ne pourra être exigé.

ARTICLE 2 – MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le Prestataire propose un programme de préparation appelé Méthode P.A.R.C.O.U.R.S. DNB comprenant :

- Des cours en ligne selon les modalités convenues
(Ateliers en collectif sur la plateforme Classroom soit 6 ateliers de 10h30 à 12h)
- Un suivi régulier de l'évolution de l'élève,
- Des évaluations, examens blancs et corrigés personnalisés.
- Un accès aux supports pédagogiques et ressources en ligne.

Le Prestataire s'engage à fournir un encadrement pédagogique de qualité, dispensé par des enseignants ou intervenants qualifiés.

Le Prestataire offre une séance individuelle de coaching de 25 minutes à l'élève (gestion du stress, orientation scolaire, développement personnel).

ARTICLE 3 – DURÉE DE LA PRESTATION

La prestation débutera leet s'achèvera le l'élève n'aura plus accès aux contenus pédagogiques.

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DU PARENT ET DE L'ÉLÈVE

Le Parent s'engage à :

- Assurer la présence régulière de l'élève aux cours,
 - Veiller à ce que l'élève réalise les travaux demandés,
 - Respecter les horaires et les règles établies par le Prestataire.
-

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le Prestataire s'engage à :

- Réaliser la prestation conformément aux règles de l'art et aux standards professionnels,
 - Respecter les délais convenus,
 - Informer le Parent de l'avancement de la prestation,
 - Maintenir une confidentialité absolue sur toutes les informations échangées dans le cadre de ce contrat.
-

ARTICLE 6– MODALITÉS DE PAIEMENT

Le coût total de la préparation « Méthode P.A.R.C.O.U.R.S. DNB » est fixé à **300€ TTC**

Le paiement peut être effectué selon les modalités suivantes :

1. **Paiement en une seule fois** à régler lors de l'inscription.
2. **Paiement échelonné** : possibilité de payer en 4 mensualités de **75€** chacune, selon l'échéancier établi par la suite.

Le règlement peut être effectué par :

- **Virement bancaire**
- **PayPal**
- **Espèces ou chèque**

Tout retard de paiement supérieur à **7 jours** entraînera la suspension des cours jusqu'à régularisation.

ARTICLE 7 – ACCEPTATION DES CONDITIONS

En signant ce contrat, le Parent reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'ensemble des conditions générales et des modalités de paiement.

ARTICLE 8 – CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations échangées entre les Parties dans le cadre de la prestation resteront strictement confidentielles et ne pourront être divulguées à des tiers sans accord préalable.

ARTICLE 9 – LITIGES

En cas de litige, le Prestataire et le Parent s'engagent à rechercher une solution amiable.

Fait à, le

En deux exemplaires originaux

Pour le Prestataire

Mme Calderon

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mme Calderon', written over a horizontal line.

Pour le Parent

M/Mme.....